



Histoire du projet Orphée



La Genèse

En janvier 2010, l'idée d'un local naît. « Orphée » aurait 2 buts :

- réunir en un même lieu toutes les activités de l'Eveil Roquecourbain
- saluer et perpétuer l'investissement de Gérard Laval

L'une des premières conséquences du projet est la nouvelle vie donnée à un patrimoine immobilier local (usine textile).



Roch Calmettes, Paule Gout et Jean-Louis Soulet devant le bâtiment

Un peu d'histoire...



2010 :

- de janvier à août : réflexion sur le type de structure à mettre en place, recherche d'un local avec Roch Calmettes, président de l'Eveil Roquecourbain
- contact avec Maître Devic, avocat spécialiste des fonds de dotation
- août : **premier Conseil d'Administration**. Vote pour la validation des statuts du fonds de dotation
- septembre : déclaration à la sous-préfecture

2011 :

- la famille Gout propose de céder une partie de son ancienne usine au 7 avenue de Castres
- début des premières études, plans & chiffrage du projet
- recherche d'entreprises et de mécènes

2012 :

- M. Perié est choisi comme architecte après avoir manifesté son intérêt pour le projet
- rencontres avec différentes entreprises, avec les élus, la presse
- lancement des promesses de dons
- études acoustiques



2013 :

- établissement des plans
- dépôt du premier permis de construire, accordé par un arrêté du 19 novembre
- fin de l'année : Jean-Marc Cazals prend la suite de Roch Calmettes à la présidence de l'Eveil Roquecourbain
- 11 décembre : **première réunion de chantier** avec les entreprises



Jean-Marc Cazals entre dans les locaux

2014 :

- mars : **le fonds de dotation Orphée devient propriétaire du bâtiment**
- avril : **l'Eveil Roquecourbain devient locataire** par un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans
- début des premiers travaux
- juin : suite à une requête en annulation du permis de construire, les travaux sont stoppés par un référé. Retrait du permis de construire
- septembre : dépôt d'un deuxième permis de construire, à nouveau attaqué puis retiré

2015 :

- mars : dépôt d'un troisième permis de construire, accordé le 30 avril. A nouveau attaqué, le tribunal administratif donnera raison à la commune en faveur du permis
- mai : reprise des travaux
- décembre : **achèvement du chantier**
- ouverture de l'école de musique



Jean-Louis Soulet met fin aux travaux

2016 :

- 27 février : inauguration de l'institut de musique Orphée.

